

DOCUMENT DE METHODOLOGIE

ENQUETE SUR LES CONDITIONS DE VIE EN HAITI

Il existe actuellement très peu d'indicateurs sociaux pour apprécier objectivement le niveau de vie en Haïti. Les données de base disponibles sur l'éducation, la santé, l'emploi, la mortalité, la sécurité alimentaire etc. sont insuffisantes et incomplètes pour réaliser des études sur le niveau de vie de la population. L'enquête sur les conditions de vie doit répondre et compléter ces lacunes. D'ailleurs, elle s'inscrit dans un vaste projet qui est le renforcement du système de statistiques sociales. C'est une enquête à couverture nationale qui portera sur un échantillon de sept mille (7000) ménages.

1.1 CADRE INSTITUTIONNEL

L'enquête sur les conditions de vie sera réalisée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) avec l'assistance technique du Centre de Recherche « Institut de Sciences Sociales Appliquées (FAFO) » de la Norvège. Elle est financée par le Gouvernement Haïtien et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

1.2 L'OBJECTIF PRINCIPAL

Le projet consiste à faire une enquête multi-dimensionnelle afin d'établir des indicateurs couvrant les différents aspects des conditions de vie des ménages.

L'objectif fondamental du projet est d'établir des données statistiques sur la situation socio-économique des ménages, données nécessaires à la formulation d'une politique de développement concertée entre les différentes parties intéressées de la société haïtienne. Ce projet entend du coup établir un profil de pauvreté désagrégé à travers tout le territoire.

Les indicateurs utilisés dans l'étude répondent à des normes de mesure internationales, ce qui facilitera la comparaison des résultats avec ceux des autres pays. Les résultats seront présentés par région suivant le niveau socio-économique et le sexe (genre).

De plus, l'Enquête sur les Conditions de vie en Haiti cherche à renforcer la capacité des institutions nationales à observer et à interpréter les données sur les conditions de vie dans la perspective d'organiser cette opération de façon continue.

1.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Disposer des informations actualisées sur le logement, la santé, l'emploi, l'éducation, les revenus etc.
2. Fournir des informations sur la taille et la composition des ménages. Identifier les mouvements de migration interne et externe et les tendances à l'urbanisation.
3. Mesurer l'accès aux principaux services d'infrastructure.
4. Quantifier l'activité productive des ménages. Mesurer la situation économique des différents ménages. Contempler les stratégies choisies par les ménages haïtiens pour faire face aux besoins économiques. Evaluer les flux et les stocks économiques à l'intérieur du ménage.
5. Mesurer la participation des ménages dans les activités agricoles. Etudier la composition, la structure et le fonctionnement des unités de production dirigées par les membres du ménage.
6. Identifier les conditions physiques et psychologiques de la population. Evaluer les besoins de la population en terme de services sociaux (santé, éducation, etc.)

2. Le concept de « Conditions de Vie »

Le caractère multi-dimensionnel de l'enquête répond à un objectif précis: couvrir les différents aspects des conditions de vie des ménages. La situation dans laquelle vivent les individus et les ménages doit être vue simultanément sous divers angles. Plusieurs aspects sont considérés (logement, éducation, accès aux infrastructures, revenu, santé, et autres) pour former ensemble un tableau de réalité complexe. Ainsi, les "Conditions de vie" est une approche qui vise à définir la réalité comme étant complexe sans pour autant la réduire enfin à un produit d'un unique facteur (d'un agrégat de facteurs). Sur le plan analytique, l'accent est mis sur les différences entre les régions et les groupes de population, avec le double objectif d' (i) identifier les différences et en décrire les modèles et leurs intensités, et (ii) expliquer les mécanismes provoquant les différences observées. En outre, des recommandations concernant l'amointrissement de différences socio-economiques involontaires peuvent être obtenues sur la base de ces analyses. Un noyau de dimensions fondamentales a été développé dans le but de procéder à une analyse systématique de telles différences. Il s'agit des principaux modules des questionnaires sur les conditions de vie, et chacun d'eux contient un certain nombre d'indicateurs adaptés à la réalité haïtienne.

2.1 Principaux modules

La Composition du ménage

La Population et la migration

Logement et infrastructure

La Santé et les Services de santé

Comportement et vie sociale

Les Réseaux sociaux

L'Education

L'Emploi et les Conditions de travail

L'Economie du ménage

L'Agriculture

3. LES DIFFERENTES PHASES DU PROJET

L'exécution du projet se fera en quatre étapes :

1. La définition du contenu et la préparation des outils statistiques.
2. L'établissement de l'échantillon.
3. L'enquête auprès des ménages.
4. L'analyse et la présentation des résultats.

3.1 OUTILS DE L'ENQUETE

Dès la première phase du projet on établira les outils de l'enquête. Ce sont : le support de collecte « les questionnaires », les procédures et les manuels portant sur les différentes phases de l'enquête (manuel de recrutement, manuel d'organisation du travail de terrain, manuel de l'enquêteur/superviseur, programmation de la saisie informatique, plan d'analyse etc.)

3.1.1 LES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires ECVH se subdivisent en trois parties principales: le questionnaire ménage, le questionnaire individuel (individu choisi au hasard (RSI)), et le questionnaire femme et enfant. Chacun de ces questionnaires poursuit plusieurs buts, et chacun d'eux comprend un ensemble de *sections* couvrant différents sujets spécifiques.

A. Le questionnaire ménage:

C'est le questionnaire principal, le chef de ménage ou un membre du ménage aussi bien informé que le chef de ménage peut répondre aux différentes questions. L'enquête répond à un grand nombre de questions concernant le ménage en général, telles que les conditions de logement, et en ce qui concerne individuellement les membres du ménage, l'éducation, la santé etc.

Le questionnaire comprend les sections suivantes:

- a) L'habitation et son environnement (HU)
- b) L'habitation et ses commodités (HA)
- c) Bail et estimation de la location (HT)
- d) Composition / Démographie du ménage (HR)
- e) Education (ED)
- f) Force du travail (LF)
- g) Santé (HH)
- h) Mortalité des adultes (HM)
- i) Réseau familial lié au ménage (HN)
- j) Economie du ménage (HE)
- k) Agriculture (AG)
- l) Pêche (FI)

B. Individu sélectionné au hasard (RSI)

L'information recueillie à la section HR du questionnaire sera utilisée pour sélectionner un individu pour des questions qui n'y sont pas couvertes. L'enquêteur choisira au hasard l'un des membres du ménage âgé de quinze (15) ans ou plus. Une forme décrivant le processus de la sélection accompagnera le support de collecte. L'enquêteur utilisera cette forme pour la sélection de l'individu. Le RSI peut être n'importe quel membre du ménage qui soit âgé de plus de 15 ans. Dans ce questionnaire, nous ne posons pas de questions trop personnelles ou trop détaillées au point que d'autres personnes que les concernées ne puissent y répondre. Le questionnaire RSI comprend les sections suivantes:

- a) Migration (MI)
- b) Conditions de travail et expérience (WC)
- c) Santé (HP)
- d) Planning familial (FP)
- e) Comportement et vie sociale (PR)
- f) Situation politique et sociale (SP)
- g) Education (AE)
- h) Violence domestique (RV)

C. Questionnaire Femme et Enfant.

Ce questionnaire traite de sujets sur lesquels les mères ou les femmes adultes sont les seules à pouvoir fournir des informations fiables, et d'autres sujets pour lesquels les mères ou autres responsables des plus jeunes enfants sont les personnes les plus aptes à interroger. L'historique de procréation, l'utilisation des contraceptifs et l'allaitement maternel concernent le premier groupe que nous venons de citer, tandis que la maladie chez les enfants concerne le dernier groupe cité.

Le questionnaire Femme et Enfant comprend les sections suivantes :

- a) Historique de procréation (BH)
- b) Soins postnatals et prénatals (AN)
- c) Contraception (CP)
- d) Soins aux enfants (CA)
- e) Morbidité infantile (DR)
- f) Anthropométrie (CV)

3.2 ECHANTILLON

Il est envisagé d'enquêter auprès de sept mille (7000) ménages formant un échantillon représentatif à l'échelle nationale. Une stratification en dix (10) zones construites à partir de l'échantillon-maitre est envisagée : 1. Aire Métropolitaine 2. Reste Ouest 3. Sud'Est 4. Sud 5. Grand'Anse 6. Nord'Ouest 7. Nord'est 8. Centre 9. Nord 10. Artibonite (cette stratification n'est pas définitive). Les données recueillies sous cette base permettront de faire une analyse des spécificités régionales et des différences entre couches sociales.

Il est impossible pour le moment de donner plus de détails sur l'échantillon choisi. Seulement pour répondre aux objectifs fixés il serait souhaitable qu'on associe à chaque échantillon et à chaque unité une probabilité connue dès le départ, ce qui facilitera l'inférence sur la population globale.

3.3 ORGANISATION DE L'ENQUETE

L'approche qui sera utilisée pour la collecte des informations est l'approche de l'interview direct au cours d'une visite. Pour se faire, les enquêteurs à travers le support de collecte (le questionnaire), auront la charge d'interviewer et de recueillir les informations nécessaires à la réalisation de cette opération.

3.3.1 PERSONNEL DE L'ENQUETE – RESSOURCES HUMAINES

La gestion et la supervision de l'opération sont assurées par : - un comité de pilotage qui aura pour mission de veiller au respect du calendrier prévisionnel des activités. Il pourra dans certains cas prendre des décisions, trouver des solutions et même trancher en cas de problèmes.

Une équipe technique formée d'un coordonnateur, d'un assistant coordonnateur, d'un statisticien d'enquête, d'un informaticien et d'une aide-statisticien. Cette équipe travaille en collaboration avec un technicien de l'Institut de Sciences Sociales Appliquées (FAFO) de la Norvège, institution collaborant dans la réalisation de l'enquête.

D'autres personnels d'encadrement comme des superviseurs d'enquêteurs (20), des superviseurs de cartographes (3), des responsables départementaux (10) et un responsable de saisie (1) devraient être recrutés.

Le personnel d'exécution viendra compléter cette équipe. Il sera constitué d'enquêteurs (80), de cartographes/listing (35), d'agents de critique/codificateurs (20), d'agents de saisie (5).

Finalement, comme personnel d'appui on a: un (1) comptable, deux (2) secrétaires, un (1) responsable logistique, vingt (20) guides et vingt (20) chauffeurs.

3.3.2 RECRUTEMENT ET FORMATION

On procédera au recrutement des enquêteurs au niveau de chaque département. Après la définition du profil des enquêteurs, on lancera un avis de recrutement.

- a) Les candidats subiront des tests préalables : analyse des dossiers, test de connaissance
- b) Ceux qui seront retenus (provisoirement) suivront un stage de formation.
- c) Finalement un nombre d'enquêteurs sera retenu. Afin de pallier à la défection de certains, une liste servant de réserve sera constituée.

Un document portant sur le recrutement décrira les procédés à suivre pour cette activité. La formation des personnes recrutées sera dispensée par les responsables de l'opération. Le programme sera développé par le personnel d'encadrement et comprendra : une partie théorique basée sur le manuel d'instruction de collecte. Une partie pratique qui comportera des sorties de terrain visant à tester la connaissance et l'habileté des candidats. Les superviseurs recevront au préalable une formation sur le contenu, l'administration du questionnaire, le contrôle et la supervision des opérations de collecte.

3.3.3 CONTROLE DE LA QUALITE DU TRAVAIL DE TERRAIN

L'enquête ou le travail de terrain prendra six (6) semaines. Des procédures strictes seront établies pour contrôler la qualité de l'enquête. Le superviseur aura la responsabilité directe du contrôle de la qualité des données recueillies dans le questionnaire et de la performance des enquêteurs. Il vérifiera quotidiennement le travail et corrigera s'il y a lieu des erreurs commises par l'enquêteur. D'ailleurs cette correction se fera avec l'enquêteur pour qu'il en tire profit pour la suite du travail. De plus, les responsables départementaux et un membre du personnel de direction du projet coordonneront les opérations et contribueront aussi à revoir les résultats après l'évaluation de la qualité des données communiquées. Ils fourniront également une assistance continue et directe et veilleront à la structure de l'organisation du travail de terrain.

3.3.4 GESTION DES QUESTIONNAIRES

Chaque questionnaire rempli sera soumis à un contrôle immédiat et sera acheminé au bureau central, à l'IHSI. Tous les questionnaires subiront un dernier contrôle avant l'opération de saisie. Les questionnaires critiqués seront saisis par des opérateurs préalablement entraînés à cette fin. Les données une fois saisies, seront tabulées et évaluées. Ainsi le résultat final de l'opération sera disponible pour son exploitation.

4. SAISIE DE DONNEES

L'activité de critique et de codification précèdera l'activité de saisie, des agents seront recrutés pour la réalisation de ces activités. L'activité de saisie elle-même va être gérée par des personnes d'encadrement et il y aura des agents également recrutés et sélectionnés. Les personnes sélectionnées suivront une formation qui durera au plus une semaine.

Pour la saisie des données et leur tabulation, le logiciel choisi est l'IMPS. Le programme de saisie et les tests de cohérence seront réalisés à la phase de la définition et de la préparation des outils de l'enquête.

5. ANALYSE ET PRESENTATION DES RESULTATS

Le SPSS sera utilisé pour analyser les résultats de l'enquête. Une équipe d'analyse sera établie pendant que le travail de terrain est en cours. Cette équipe révisera le plan d'analyse et préparera les procédures nécessaires pour assurer une coopération effective. L'analyse consistera à établir des tableaux statistiques définis dans le plan d'analyse et à rédiger les présentations des résultats préliminaires, les présentations des résultats au public et le rapport d'analyse final du projet. Le but visé avec cette stratégie est de pouvoir présenter les résultats préliminaires dans le plus court délai possible, après la levée des informations sur le terrain. La rédaction du rapport final durera plus de temps, car elle implique un travail concerté entre les experts haïtiens et les chercheurs de Fafo.